

HomeAs Caraïbe / Guadeloupe / Plézi É Lakontantman A Majò An Maké Kréyòl



Plézi é lakontantman a Majò an maké kréyòl

👤 Cécilia LARNEY

⌚ Culture, Éducation, Guadeloupe

⌚ 18 mars 2023

L'émotion était au rendez-vous lors de la remise des prix de la 4^e édition du concours d'écriture en langue créole ouvert aux lycéens de l'académie de Guadeloupe.

Rechercher...



POPULAIRES

Guadeloupe. Les offres d'emplois du jour

⌚ 31 mars 2023

Politique. Continuité territoriale : Catherine

2. Conconne a rendu son rapport !

⌚ 30 mars 2023

Guadeloupe. Les NAO canne-sucré-rhum ont abouti, mais la

3. campagne ne démarre pas !

⌚ 30 mars 2023

Politique. Les colis personnels de moins de 400 euros ne

4. seront plus taxés !

⌚ 30 mars 2023

**PERMANENCE
PÔLE EMPLOI**

CONSEILLER INDEMNISATION, GESTION DES ALLOCATIONS

AU CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Fort Gustaf - Rue August Nyman - Gustavia

LE 30/01/2023
DE 10H À 13H ET DE 14H À 16H

TENDANCES



Organisé par le Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement (CCEE), présidé par Félix Lurel, en collaboration avec la Région Guadeloupe et l'académie de Guadeloupe, le concours Majò an maké kréyòl permet aux lycéens de l'archipel, inscrits en option créole au sein de leur établissement, de produire contes, nouvelles, poésies en créole. Des textes originaux soumis à l'appréciation d'un jury de spécialistes, présidé cette année par Lucette Vairac.



Les lauréates de la catégorie Nouvelle avec Lucette Vairac, présidente du jury, Riddla, parrain de la manifestation, Félix Lurel, président du CCEE, et Gersiane Bondot-Galas, de la Région Guadeloupe.

Ancienne présidente du CCEE, elle est à l'initiative du concours qui offre aux nouvelles générations l'occasion de s'approprier la culture créole et de la valoriser à travers leurs écrits. « *Avec ce concours, nous voulions créer un événement autour du créole pour permettre aux jeunes de s'approprier leur langue à travers des écrits de qualité, des éléments de langage, de l'émotion...* », rappelle Lucette Vairac, créatrice du concours.

En hommage à Sylviane Telchid

Cette 4^e édition, parrainée par l'artiste Riddla, a enregistré un record de participations, avec 23 candidats contre 15, précédemment. Certains ayant même concouru dans plusieurs catégories.

Les candidats étaient invités à rédiger leurs productions autour du thème, « Plézi épi lakontantman ».

Ce samedi 18 mars, au centre Rémy-Nainsouta de Pointe-à-Pitre, l'émotion était au rendez-vous pour la remise des prix. Une cérémonie dédiée à Sylviane Telchid, récemment décédée, enseignante engagée, avec Hector Poulet, dans la valorisation du créole, particulièrement dans les établissements scolaires de Guadeloupe.



Saint-Martin. Un mort, un blessé grave à Marigot

ANDRE-JEAN VIDAL Faits divers , Saint-Martin 29 mars 2023



Guadeloupe-Saint-Martin. Semaine des métiers du maritime 2023

ANDRE-JEAN VIDAL 27 mars 2023



Saint-Martin. Incendie criminel rue de Hollande

ANDRE-JEAN VIDAL 24 mars 2023



Saint-Martin. Un mort par balle, l'enquête est ouverte

andre-jean VIDAL 23 mars 2023

CATÉGORIES

Selectionner une catégorie



TRENDING



Un choix d'autant plus symbolique qu'il souligne la démarche de transmission que Sylviane Telchid et Hector Poulet ont initiée et qui se poursuit aujourd'hui dans les établissements scolaires. Depuis 2019, le concours Majò an maké kréyòl est une action de plus dans la nécessaire transmission de la culture créole.

Elles font honneur à leur établissement



Lucette Vairac, avec Orlane Epaminondas, du lycée de Marie-Galante, coup de cœur de la catégorie Poésie.

Primo-participants, les établissements de Massabielle, Raoul-Georges-Nicolo, Baimbridge ont brillamment marqué leur présence au concours. Ainsi, Sarah Bernard, du lycée de Baimbridge (Les Abymes) a remporté le premier prix dans la catégorie Nouvelle, avec *Lespwa ka fè nou viv*. Un beau récit plein de sensibilité.

Dans la catégorie Conte, Ayden Deschamps, de Raoul-Georges-Nicolo et Charline Nivelles, de Massabielle ont fait honneur à leur établissement en remportant respectivement les 2^e et 3^e prix. Le premier prix de la catégorie Conte a été attribué à Clalie Louis. Emue aux larmes, l'élève de Première du lycée Hyacinthe-Bastaraud (Marie-Galante) a réalisé une vraie performance en lisant son texte original, *Fas kaché épí plézi*.

Avec Kontakaz et Dimitri Paul



Les membres du CCEE.

Avec Orlane Epaminondas, coup de cœur de la catégorie Poésie, et Janila Confiac, 2^e prix de la catégorie Nouvelle, elle permet au lycée de Grand-Bourg de se démarquer une nouvelle fois au concours Majò an maké kréyòl, avec trois récompenses, une dans chaque

catégorie.

Invités à apporter leur « gress sèl » à la cérémonie, Edgar Férus et les conteurs de Kontakaz, mais aussi Dimitri Paul et sa beat box ont confirmé, par leurs prestations, que la langue créole reste bien vivante dans leur pratique artistique.

Cécilia Larney



RELATED POSTS

- [Guadeloupe. Une enquête pour mieux connaître les besoins en santé des bénéficiaires du RSA](#)
- [Guadeloupe. Feux de poubelles et actes de pillage dans la nuit](#)

VIEW MORE



[Guadeloupe. Sècheresse : la distribution d'eau sera fortement perturbée ce week-end !](#)



[Guadeloupe. Faits divers : une maison totalement détruite par le feu à Vieux-Habitants](#)

Guadeloupe. Feux de poubelles et actes de pillage dans la nuit

ANDRE-JEAN VIDAL Faits divers, Guadeloupe

31 mars 2023



Politique. Colis postaux : le sénateur Théophile satisfait

ANDRE-JEAN VIDAL 31 mars 2023



Guadeloupe. L'eau interdite à la consommation dans une partie de Basse-Terre

ANDRE-JEAN VIDAL 31 mars 2023



Guadeloupe. Justice : Ary Chalus reviendra devant les magistrats de Basse-Terre en octobre

ANDRE-JEAN VIDAL 31 mars 2023

MOST COMMENTS

- [Guadeloupe. Feux de poubelles et actes de pillage dans la nuit](#)

- [Politique. Colis postaux : le sénateur Théophile satisfait](#)

- [Guadeloupe. L'eau interdite à la consommation dans une partie de Basse-Terre](#)

- [Guadeloupe. Justice : Ary Chalus reviendra devant les magistrats de Basse-Terre en octobre](#)





KARIB'INFO

Designed by Spoconline.fr Powered by Karibinfo. ([CGV/CGU](#))

